



Public

La formation peut être suivie par tout salarié ou assimilé, ou toute personne ayant pour objectif de retrouver une situation de salarié (demandeur d'emploi notamment).

Toute personne de l'entreprise, utilisatrice de grues de chargement montées sur véhicules porteurs ou sur remorques, apte médicalement et non débutant, amenée à conduire ce type d'engins



Pré-requis

- ⊕ Aptitude médicale et psychotechnique attestée par le service de santé au travail
- ⊕ Bonne compréhension de la langue française
- ⊕ Maîtrise de la conduite de l'engin de la catégorie

- ⊕ Matériel mis à disposition par l'entreprise pour le CER 92 :
 - Une salle permettant les projections
 - Appareil correspondant à la catégorie concernée conforme à l'annexe 4 de la recommandation voir R 490
 - Diverses charges
 - Equipements de Protection individuelle :
 - Pour la partie pratique, les participants devront être équipés de chaussures de sécurité, d'un vêtement haute visibilité (type gilet jaune) ainsi qu'un casque avec jugulaire.
 - Gants de manutention.

Pièces d'identités des participants.

- Déclaration de conformité CE pour chaque appareil utilisé (ou présence du logo CE sur la plaque constructeur).
- Rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de 6 mois sans anomalie concernant la sécurité, pour chaque appareil utilisé.
 - ⊕ Notice d'utilisation en français pour chaque appareil utilisé

Modalités et délais d'accès

- ⊕ Contact via le site internet ou par mail (contact@cer92.asso.fr) – réponse sous 48 heures
- ⊕ Présentiel
- ⊕ Test de positionnement ou entretien préalable



Durée

Formation initiale 2 jours (hors test) :

1 jour pour la théorie, et 1 jour pour la pratique (1 à 2,5 heures par personne).

Formation recyclage 1 jour (hors test) :

0,5 jour pour la théorie, et 0,5 jour par catégorie pour la pratique (durée aménageable selon les catégories concernées et le nombre de participants).

Test 1 jour (initial ou recyclage) :

1 heure pour l'épreuve théorique, et 1 heure à 1,5 heure par personne pour l'épreuve pratique.



Lieu

Entreprise ou plateformes techniques partenaires



Accessibilité

Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et adaptons notre prestation le cas échéant sur notre Centre de Formation ou les plateformes techniques.



Objectifs

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite et cela en toute sécurité



Animation

Formateur en Prévention Sécurité et Testeur certifié



Méthode pédagogique

- ⊕ Apports théoriques avec utilisation de supports pédagogiques projetés
- ⊕ Exercices pratiques et mises en situations à partir de cas rencontrés par les stagiaires
- ⊕ Remise d'un support de formation



FORMATION PROFESSIONNELLE

4 avenue Laurent Cély – 92 600 Asnières – Tél 01 40 86 45 80 – contact@cer92.asso.fr – www.cer92.asso.fr

Association de Formation déclarée loi 1901 – N° d'existence 11920013592 – NAF 8559A – SIRET 785 283 110 00068 – N°TVA intracommunautaire FR 60 785 283 110

MAJ au 21/06/2021



Modalité d'évaluation

TESTS Théorique et pratique



Sanction

Attestation de compétences – CACES



Législation

Article R.4323-55 du Code du Travail, Article 1 de l'arrêté du 2 décembre 1998



Tarif(s)

INTER : 850 € HT / participant – INTRA : voir devis

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non



Contenu

Connaissances générales.

Dispositions réglementaires

Principaux types de Grues de Chargement : changements de réglementation.

Technologie des Grues de chargements.

Notions élémentaires de physique, stabilité.

Risques liés à l'utilisation.

Prise de poste, vérifications d'usage.

Modalités d'exploitation.

Conduite et manœuvres : prise de poste / positionnement / déplacements etc....

Fin de poste, opérations d'entretien quotidien,
Maintenance. Vérifications

TESTS Théorique et pratique